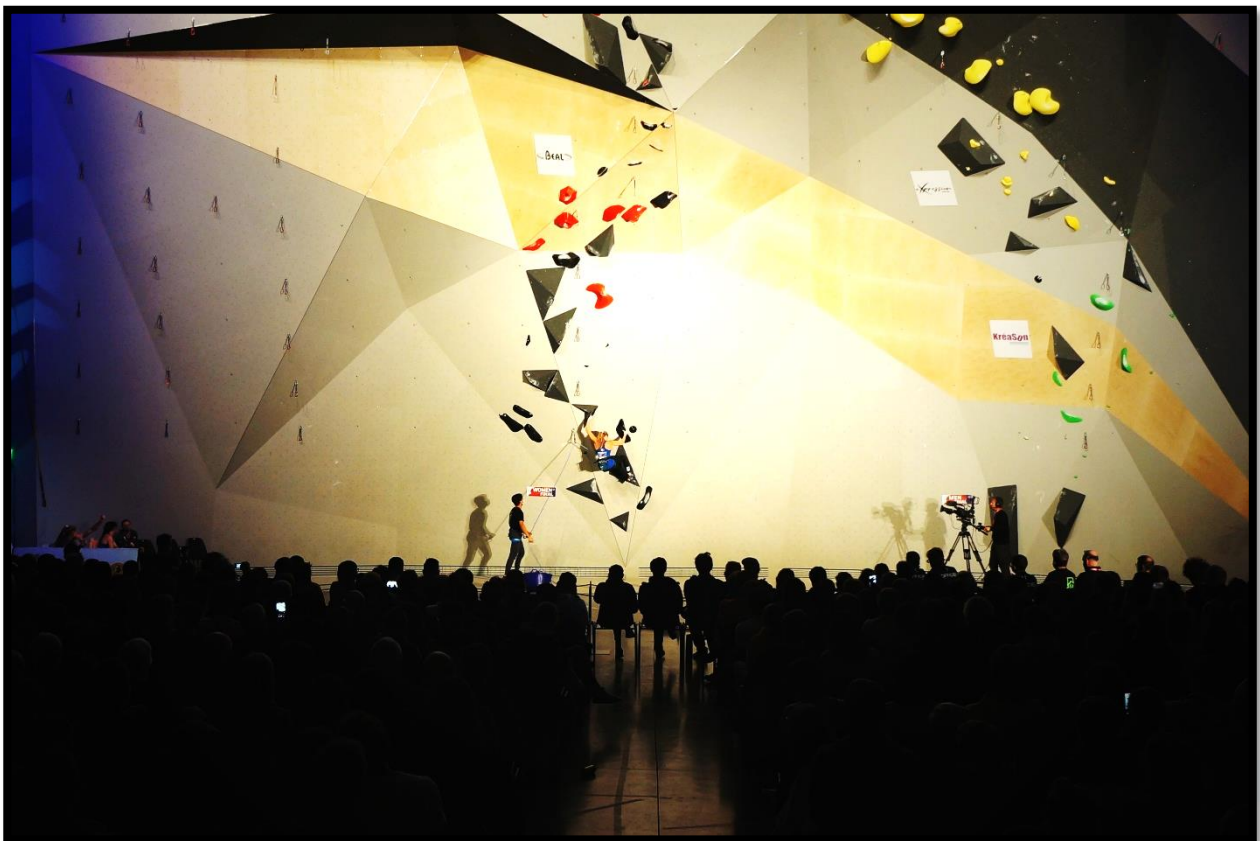


Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage Pour la création d'une structure d'escalade

MEMOIRE TECHNIQUE



Structure internationale de l'Espace Mayenne à Laval (53)

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PRESENTATION.....	3
COMPETENCES SPECIFIQUES DANS LA CONCEPTION INTEGRALE D'UNE SAE	4
NOS REFERENCES DE CES 5 DERNIERES ANNEES	4
MOYENS AFFECTES A LA REALISATION DES PROJETS.....	6
ORGANISATION POUR REALISER LA MISSION.....	6
LES PRESTATIONS CONTRACTUELLES.....	7
Programmation (phase APS avant-projet sommaire).....	7
Conception (phase APD avant-projet détaillé).....	7
Réalisation	7
Réception des travaux	8
Exploitation	8
CONTACTS	8
Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade	8
Directeur du département Développement & équipements	8

PRESENTATION

En 2008, pour répondre à la demande des collectivités et des architectes, nous avons créé un service ingénierie spécialisé dans l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Fort du suivi de plus de 300 projets de SAE (Structure Artificielle d'Escalade) depuis le début des années 2000, les experts du réseau conseil SAE ont su proposer un Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des modélisations et plans de SAE correspondant aux attentes des utilisateurs.

Les objectifs recherchés dans les missions qui nous sont confiées :

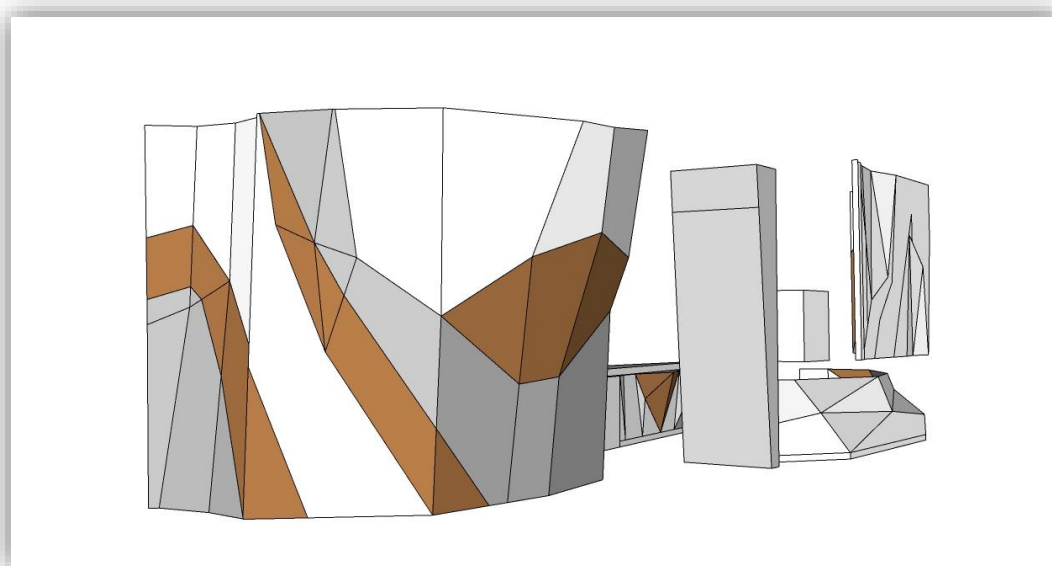
- Concevoir des équipements sportifs adaptés au territoire et aux publics (clubs sportifs et/ou scolaires) ;
- Optimisation qualitative des financements.

Le département Développement & équipements de la fédération peut intervenir dès la phase de programmation jusqu'à la mise en service de l'équipement.

Solliciter une mission d'AMO auprès du département Développement & équipements de la FFME, c'est la garantie pour le Maître d'Ouvrage d'une conception pertinente réalisée par une équipe **indépendante** ayant une vision internationale du développement des SAE.

Notre méthode :

- Ecouter, traduire et affiner les besoins des utilisateurs
- Garantir une conception maîtrisée des espaces de pratique et des volumes d'escalade.
- Agir en coordination avec tous les acteurs de l'opération (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, fabricants...).
- Veiller à la maîtrise des coûts



Complexe International Multisports et Escalade de Troyes (livraison juin 2023)

COMPETENCES SPECIFIQUES DANS LA CONCEPTION INTEGRALE D'UNE SAE

15 ans d'expérience... + de 300 projets

Depuis 1999 avec la première SAE nationale à Valence, jusqu'à aujourd'hui avec l'installation du Pôle France Bloc à Fontainebleau, la fédération a apporté son savoir-faire sur 350 projets de SAE à ce jour sur tout le territoire.

Un réseau d'experts

Le département Développement & équipements s'appuie sur ses propres ressources et sur le réseau de collaborateurs présents sur tout le territoire.

Connaissance des règles fédérales et des normes

La fédération a travaillé à l'élaboration de ces règles. Elles ont été validées par la CERFRES en 2012.

La fédération est membre de la commission de normalisation AFNOR S52R.

Une fédération Maître d'Ouvrage

En 2014, la fédération est pour la première fois Maître d'Ouvrage dans l'opération de réalisation de son pôle France Bloc.

A ce jour, la FFME porte également la maîtrise d'ouvrage d'une salle d'entraînement de vitesse pour la Haute Performance à Voiron (38) et d'une création de salle @Karma à Paris.

Retour d'expérience des utilisateurs

Grâce à son réseau de clubs, la fédération enregistre le retour d'expérience des utilisateurs (grimpeurs, formateurs, encadrants...) afin de pouvoir toujours améliorer les équipements futurs.



Pôle de préparation olympique de Voiron (38)

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

NOS REFERENCES DE CES 5 DERNIERES ANNEES

Ci-dessous une sélection des missions AMO réalisées ou en cours de réalisation :

Année	Maître d'ouvrage
2022	DJS Ville de Paris (75)
2022	CC de l'Ouest Vosgien (88)
2022	SOLIDEO (93)
2022	ENSA Chamonix (74)
2022	Ville de Saclay (91)
2021	Ville d'Alès (30)
2021	Ville du Mans (72)
2021	Les Sables d'Olonne Agglomération (85)
2021	Ecole Centrale de Nantes (44)
2021	Métropole Toulon Provence Méditerranée (83)
2020	Ville de Sarzeau (56)
2020	Ville de Viroflay (78)
2020	Etablissement Public Paris Saclay (91)
2020	CC Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85)
2020	Université Saint-Denis-de-la Réunion (97)
2019	Ministère de l'économie et des finances (75)
2019	Ville de Versailles (78)
2019	Conseil départemental Isère (38)
2019	Ville de Sèvres (92)
2019	Département de l'Aube (10)
2018	Ville d'Andrésy (78)
2018	Université de Nice (06)
2018	Ville de Tournefeuille (31)
2018	CC Chateaugiron (35)
2018	Département de l'Allier (03)
2017	Ville de Montfermeil (93)
2017	Ville d'Avrillé (49)
2017	Ville de la Roche-sur-Yon (85)
2017	CC vallées du Haut-Anjou (49)
2017	Ville de Sceaux (92)

MOYENS AFFECTES A LA REALISATION DES PROJETS

Moyens humains

➤ Vincent MARATRAT

Directeur délégué aux équipements, plus de 15 ans d'expérience, formation marchés publics, master 2 droit et économie du sport.

Coordination des différents projets d'équipements et de développement de l'activité et des missions AMO...

➤ Marco MINOGGIO

Conseiller Technique, plus de 15 ans d'expérience, formation logiciels 3D (SolidWorks, SketchUp).

Suivi des missions AMO, design/modélisation des SAE, conseil en gestion des structures.

➤ Lucas BRONDY

Chef de projets équipements, ingénieur Arts et Métiers.

Suivi des projets et missions AMO du département Développement & équipements, modélisation 3D.

➤ Lucie CURTAT

Chargée de mission équipements, 6 ans d'expérience, master 2 en management du sport.

Mise en œuvre du Plan National SAE avec interface fédération/collectivités/clubs, suivi des projets et missions AMO. Animation du réseau ligues.

➤ François LEGRAND

Chargé de mission équipements en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, ancien champion du monde, vainqueur de coupes du monde et champion d'Europe.

➤ Christophe BILLON

Conseiller Technique cadre d'Etat, chargé de mission équipements, plus de 20 ans d'expérience.

Moyens techniques

Logiciels 3D (SolidWorks, Fusion 360, SketchUp).

ORGANISATION POUR REALISER LA MISSION

Notre démarche suit les différentes phases établies par le Maître d'Ouvrage.

Nous attachons une importance particulière à :

- L'individualisation de la prestation en fonction de chaque projet
- L'écoute des attentes du Maître d'Ouvrage et de ses objectifs
- La mise à profit de nos compétences techniques et sportives de premier plan
- L'adaptabilité à chaque situation tout au long du projet
- La mise à disposition d'un responsable de projet identifié
- La mise en cohérence des différents espaces et la vérification du bon dimensionnement des installations grâce à une visite sur site
- Le respect des règles fédérales et des normes.

LES PRESTATIONS CONTRACTUELLES

Programmation (phase APS avant-projet sommaire)

- Etude des besoins en fonction des différents publics utilisateurs
- Choix de la norme sportive la mieux adaptée
- Etude de faisabilité en fonction du projet architectural
- Etude sur l'intégration de la SAE dans le bâtiment : taille et caractéristique de l'espace prévu
- Participation à l'élaboration du programme

Conception (phase APD avant-projet détaillé)

- Dessin et design des SAE respectant les contraintes architecturales (logiciel SolidWorks ou Fusion 360)
- Détermination de l'enveloppe financière globale pour la SAE, les surfaces de réception (tapis) et les prises et volumes
- Rédaction du CCTP pour le lot escalade en relation avec la Maîtrise d'Ouvrage et/ou l'Architecte
- Rédaction d'une notice descriptive SAE si besoin
- Vues en 3D de tous les éléments de la SAE et des surfaces de réception
- Plans cotés
- Relecture du règlement de la consultation
- Analyse et rapport technique des offres
- Aide à la formulation des questions à poser aux candidats
- Validation du choix des prises et volumes – Proposition de répartition par quantité et type de préhension

Ces prestations concernent la réalisation de pièces écrites à l'attention du Maître d'Ouvrage et sont indispensables à la rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises pour la réalisation de la SAE.

Réalisation

- Assistance et suivi technique de l'exécution des travaux d'installation de la SAE en cas d'absence de moyens internes du maître d'ouvrage
- Vérification de la concordance géométrique, volumétrique et dimensionnelle de la SAE et des surfaces de réception par rapport à la modélisation FFME
- Visites de chantier (2 en moyenne) en cours de travaux et rédaction de compte-rendu de visite

Réception des travaux

Présence fortement recommandée du Conseiller technique du département Développement & équipements lors de la réception des ouvrages, organisée par le Maître d'Ouvrage et/ou l'architecte. Les réserves éventuelles seront annotées et commentées dans un rapport.

Exploitation

- Conseil sur le mode de gestion (AOT, mise à disposition...)
- Conseil entretien/maintenance
- Conseil sur l'établissement des conventions avec le propriétaire de l'équipement
- Gestion des itinéraires (ouvertures des voies)
- Formation des intervenants

Concernant la mise en service des équipements, nous préparerons avec le Maître d'Ouvrage les éléments contractuels permettant de planifier l'utilisation des SAE : convention de gestion, convention d'utilisation.

CONTACTS

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

8-10 quai de la Marne - 75019 Paris
Tel : +33 (0)1 40 18 75 50
www.ffme.fr

Directeur du département Développement & équipements

Vincent Maratrat
Tél : +33 (0)6 37 19 83 89
E-mail : v.maratrat@ffme.fr
ou sae@ffme.fr